

Berne, le 28 août 23

Prise de position sur le Message relatif à l'encouragement de la culture pour les années 2025-2028 (Message culture)

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position sur le Message relatif à l'encouragement de la culture pour les années 2025 à 2028 (Message culture).

Nous, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), SwissCommunity, sommes une fondation de droit privé qui défend les intérêts des plus de 800 000 Suisses et Suissesses vivant hors de nos frontières. Toutes ces personnes contribuent à diffuser la culture suisse dans le monde entier.

Remarque sur le 99^e Congrès des Suisses de l'étranger

Le 99^e Congrès des Suisses de l'étranger, qui s'est déroulé du 18 au 20 août 2023, s'est précisément intéressé à la thématique de la culture suisse. Cet événement a donné lieu à des discussions portant sur une large palette de questions, incluant notamment la perception de la culture suisse à l'étranger et les moyens de promouvoir les échanges culturels internationaux. L'OSE est d'avis que les connaissances acquises à l'occasion du 99^e Congrès des Suisses de l'étranger pourraient être également utiles pour le message sur la culture.

Remarque concernant le catalogue de questions

Nous renonçons ici à répondre en détail au catalogue de questions. L'OSE est en principe d'accord avec l'orientation de la politique culturelle suisse pour les années à venir, telle que celle-ci est décrite dans le Message culture. Le choix des six champs d'action thématiques nous semble justifié, d'autant plus que ce dernier s'appuie sur le résultat d'une analyse approfondie menée par la Confédération. Les modifications législatives proposées par le Parlement dans le cadre du Message culture nous semblent également judicieuses.



Demande d'une prise en compte du rôle des Suisses de l'étranger

Le rapport explicatif traite au point 2.6 de la gouvernance dans le domaine culturel. La gouvernance y est comprise comme « le pilotage de la politique culturelle avec la participation de tous les acteurs concernés ». Selon le rapport, « une bonne gouvernance [...] devrait en outre associer de manière appropriée la société civile et le secteur privé à l'élaboration de la politique culturelle ».

L'OSE estime que la Confédération ne tient pas suffisamment compte ici du rôle important que jouent les Suisses et Suissesses de l'étranger dans la diffusion de la culture suisse à l'étranger.

En effet, nous considérons que les Suisses de l'étranger sont un « acteur concerné » de la politique culturelle suisse et qu'ils font partie de notre société civile. La tâche de l'OSE consiste à défendre leurs intérêts.

Or l'OSE, et donc les Suisses de l'étranger, sont trop peu impliqués dans l'élaboration de la politique culturelle si bien que le très riche patrimoine culturel des Suisses et Suissesses de l'étranger n'est pas suffisamment perçu à l'étranger.

L'OSE considère que la Confédération ne s'engage pas suffisamment dans le domaine de la diffusion de la culture suisse à l'étranger et dans celui des échanges culturels internationaux. Pour notre organisation, ces domaines sont des éléments clés de la promotion culturelle.

Nous sommes d'avis que le réseau des Suisses et Suissesses de l'étranger, qui sont disséminés dans le monde entier, offrirait un large potentiel de développement de la coopération et des échanges culturels internationaux. La communauté des Suisses et Suissesses de l'étranger assure un échange culturel international en le cultivant et en l'encourageant au quotidien.

Nous vous prions donc de bien vouloir tenir compte de cette contribution dans votre rapport.

Le rôle des clubs suisses à l'étranger

Le rapport explicatif souligne à plusieurs reprises le rôle important des associations d'amateurs qui s'engagent localement et le plus souvent bénévolement dans la vie culturelle (voir le point 2.4, en ce sens qu'elles contribuent également à la durabilité sociale par leur apport culturel). Le point 5.5.1 notamment fait référence au rôle important des clubs amateurs dans le contexte de la participation culturelle. De tels clubs favorisent la cohésion sociale et la diversité culturelle.



L'OSE se félicite de la poursuite de la promotion de la culture amateur par le biais d'aides financières récurrentes aux fédérations actives au niveau national et de contributions à des projets de grandes manifestations destinées au grand public.

Cette fonction importante est également remplie par plus de 650 associations suisses à l'étranger. Les Suisses et Suissesses de l'étranger s'y regroupent en réseau, notamment pour entretenir les traditions suisses. Ces associations oeuvrent ainsi à diffuser la culture suisse dans le monde entier et à entretenir les liens des Suisses de l'étranger avec leur patrie d'origine. Les Suisses et Suissesses de l'étranger contribuent donc largement à la promotion de notre culture au niveau international. Or le rapport explicatif ne les mentionne pas du tout.

Les associations suisses à l'étranger sont confrontées aux mêmes défis – notamment la numérisation – que les associations établies dans nos frontières nationales.

Cependant, les associations suisses à l'étranger doivent actuellement se passer de subventions financières. Cela pose de gros problèmes à nombre d'entre elles, et dans certains cas, cela peut malheureusement conduire à la dissolution de l'association pour raisons financières.

Dans notre dernière prise de position sur le Message culture pour les années 2021- 2024, nous avons déjà attiré votre attention sur le rôle important joué par les associations suisses à l'étranger et demandé que leur contribution à la promotion de la culture soit reconnue à sa juste valeur et dûment honorée.

Dans le cadre de cette prise de position, nous vous demandons une nouvelle fois de soutenir l'engagement de l'OSE dans ce domaine lors de l'attribution d'aides et de subventions futures.

Le rôle des écoles suisses à l'étranger

Selon le site web d'educationsuisse, environ 7'500 élèves, dont 1'800 enfants suisses, fréquentent actuellement les 18 écoles suisses à l'étranger. Les écoles suisses se veulent un lieu de rencontre entre la Suisse et le pays d'accueil ; elles encouragent la présence culturelle de la Suisse à l'étranger.

Les écoles suisses font l'objet d'un chapitre spécifique dans le Message culture (voir chap. 5.5.3), ce qui atteste de leur grande importance au niveau culturel. C'est pourquoi l'OSE, au point 7 de son Manifeste électoral pour l'année 2023, demande également à la politique suisse, mais aussi aux autorités, de garantir des ressources financières pour le développement des écoles suisses à l'étranger.

À cet égard, le Message sur la culture mentionne, à juste titre, que les enseignants et



enseignantes suisses sont un facteur décisif pour une transmission réussie de l'éducation et de la culture suisses dans les écoles suisses. Dans ce contexte, l'OSE estime que le projet d'un détachement de droit public des enseignants et enseignantes suisses dans les écoles suisses reconnues à l'étranger est toujours aussi urgent et doit être poursuivi. Dans le cas contraire, le manque d'attractivité de la mission ne permettra pas de recruter des enseignants et enseignantes qualifiés ayant le droit d'enseigner en Suisse et, en fin de compte, d'assurer la pérennité des écoles suisses à l'étranger.

Alors que dans son dernier Message sur la culture, le Conseil fédéral expliquait qu'il fallait trouver une solution pour l'engagement et le statut des enseignants, nous constatons avec une grande inquiétude que la recherche de cette solution a été abandonnée dans le projet de Message sur la culture 2025-2028. Cette décision est motivée par le fait que l'idée d'un engagement de droit public par l'agence nationale d'échange Movetia n'a pas trouvé d'écho favorable auprès des cantons lors de la préconsultation sur la loi Movetia. Toutefois, lors de cette préconsultation, les cantons ont expressément indiqué qu'il fallait une « solution de détachement » pour les enseignants. Ils s'opposaient uniquement à ce que l'agence d'échange Movetia soit chargée de la tâche du détachement.

Par ailleurs, l'OSE constate avec inquiétude que les fonds réservés à la mise en œuvre du projet Movetia seront désormais supprimés. Pourtant, le dernier Message culture ne prévoyait que des moyens minimes pour la solution du détachement. De plus, si la réduction n'était que de ces moyens effectivement prévus dans le dernier Message culture, on arriverait tout de même à un plafond de dépenses de CHF 90 millions au lieu des CHF 85,1 millions désormais prévus. Avec cette réduction considérable et infondée du crédit-cadre, la Confédération économise, du point de vue de l'OSE, au mauvais endroit. Afin d'assurer durablement l'avenir des écoles suisses à l'étranger, nous demandons donc une augmentation modérée du crédit-cadre pour les années 2025-2028 à CHF 92 millions.

Nous vous remercions vivement de l'attention portée à notre prise de position et nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre respectueuse considération,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Filippo Lombardi".

Filippo Lombardi
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Rustichelli".

Ariane Rustichelli
Directrice

